

Une offre clé en main

Parce que le développement des compétences est un enjeu majeur dans un environnement sans cesse en mouvement, les représentants de votre profession ont identifié pour vous une offre de formation sur mesure autour de **5 thématiques** : datajournalisme, écriture journalistique, outils gestion des données, sécurité et vidéo/image.

Ces formations sont dispensées par **des organismes spécialisés** : CFPJ, Club de la presse de Bretagne, EMI-CFD, ESJ PRO, IJBA, INA, MEDIAMED, M2I Formation, Rue89 Formation et Samsa.fr.

POUR EN BÉNÉFICIER :

1 Consultez l'ensemble des offres proposées sur <https://www.afdas.com/particuliers/services/financement/pigistes/offre-cle-en-main-pigistes-1>

2 Choisissez votre formation et contactez l'organisme pour constituer votre dossier.

BESOIN D'UNE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ?

Nos équipes sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30 au **01 44 78 34 23**.

Contacts

Votre interlocuteur : l'Afdas
Retrouvez toutes les informations sur notre site www.afdas.com

La plateforme téléphonique nationale
01 44 78 34 23 de 9h à 17h

Siège social - Délégation Île-de-France
Pôle Artistes-auteurs et Pigistes
66, rue Stendhal - CS 32016
75 990 Paris Cedex 20
01 44 78 34 16
pigistespresse@afdas.com

Délégation Auvergne-Rhône-Alpes
Espace Confluence
3, cours Charlemagne
CS 60038
69 286 Lyon Cedex 02
04 72 00 23 00
lyon@afdas.com

Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse
40, boulevard de Dunkerque
CS 70522
13471 Marseille Cedex 02
04 91 99 41 98
marseille@afdas.com

Délégation Occitanie
Immeuble Le Thèbes
68, allée de Mycènes
34000 Montpellier
04 91 99 44 83
montpellier@afdas.com

Bureau de Toulouse
Centre d'Affaires Multiburo
59 Allée Jean Jaurès
31 000 Toulouse
05 67 31 45 06
toulouse@afdas.com

Délégation Nouvelle-Aquitaine
74 rue Georges Bonnac
Les Jardins de Gambetta
Tour 2 | 2^e étage, 33000 Bordeaux
05 56 48 91 80
bordeaux@afdas.com

Délégation Centre-Ouest
19, rue des Veyettes
35 000 Rennes
02 23 21 12 60
rennes@afdas.com

Délégation Hauts-de-France, Normandie
50, rue Gustave Delory - 1er étage
59 000 Lille
03 20 17 16 80
lille@afdas.com

Bureau de Rouen
Centre d'affaires Regus - 2ème étage
72 Rue de Lessard
76100, Rouen
03 20 17 16 80
lille@afdas.com

Délégation Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté
42 rue Jean-Frédéric Oberlin
CS 90180
67 000 Strasbourg Cedex
03 88 23 94 70
strasbourg@afdas.com

Antenne de l'Île de La Réunion
Centre d'Affaires de la SEMIR
14 Rue de Guadeloupe ZA
Foucherolles 97490 Sainte-Clotilde
02 62 92 10 43
reunion@afdas.com

Afdas.

Culture
Communication
Médias
Loisirs

• Opcv, Opacif, Octa
et fonds de formation
des artistes auteurs

• Journalistes rémunérés à la pige*

Quel que soit votre besoin en formation, une solution adaptée vous est proposée.

Journalistes pigistes de la presse (écrite, en ligne et agences de presse), vous bénéficiez des dispositions de l'accord signé par les partenaires sociaux en 2016. À ce titre, l'Afdas peut vous aider à faire le point sur vos compétences, vous orienter professionnellement et financer pour vous des stages de perfectionnement, de reconversion ou la validation des acquis de vos expériences.

➤ VOUS PERFECTIONNER ET DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES

Optez pour des formations courtes et modulables. Ces formations se déroulent sur plusieurs jours ou semaines et peuvent être diplômantes ou certifiantes. Selon le cas, elles peuvent être financées grâce aux dispositifs Plan de formation ou Période de professionnalisation.

<https://www.afdas.com/pigistes/>

Conditions d'accès :

Être titulaire de la carte de presse en cours de validité le jour de la demande de formation (prise en compte de la carte provisoire délivrée par la CCIJP avec la mention article R7111-9).

Pour faciliter vos recherches, consultez l'offre clé en main <https://www.afdas.com/entreprises/services/professionnaliser/trouver-une-formation/offre-de-formation-cle-en-main>

➤ VOUS RECONVERTIR OU VISER UNE QUALIFICATION

Pour vous perfectionner, changer d'activité ou de secteur professionnel, acquérir un diplôme ou une qualification supérieure, choisissez une formation longue. Votre demande sera présentée à la commission paritaire de la presse écrite et des agences de presse et sera étudiée dans le cadre du congé individuel de formation (CIF).

<https://www.afdas.com/particuliers/services/financement/pigistes/le-conge-individuel-de-formation-cif>

Conditions d'accès :

Justifier d'un volume d'activité, en qualité de pigiste, de 24 mois consécutifs ou non, attesté par au moins 2 années de cartes de presse (hors année en cours).

➤ LE CPF, UN DROIT UNIVERSEL

Le compte personnel de formation vous aide à construire ou à sécuriser votre parcours professionnel tout au long de votre vie active de bénéficier d'un bilan de compétences, ou encore de valider votre expérience professionnelle grâce à la VAE. Les formations diplômantes ou certifiantes auxquelles vous avez accès sont retenues notamment par la branche professionnelle de la presse. L'ensemble des formations éligibles sont recensées sur le site officiel du compte personnel de formation : www.moncompteactivite.gouv.fr.

Conditions d'accès :

Avoir capitalisé des heures sur son compte personnel de formation. Plus d'information sur <https://www.afdas.com/pigistes/mode-demploi-du-compte-personnel-de-formation-cpf>

➤ UN POINT CARRIÈRE POUR DÉFINIR VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

1- Le conseil en évolution professionnelle est un accompagnement individuel qui vous permet de planifier des actions pour élaborer une stratégie d'évolution professionnelle.

<https://www.afdas.com/particuliers/services/conseil-carriere/cep>

2- Le bilan de compétences, accessible depuis janvier 2017 dans le cadre du CPF, vous aide à formaliser vos compétences et à réfléchir à votre parcours professionnel.

<https://www.afdas.com/particuliers/services/conseil-carriere/bilan-de-competences>

Suivez l'actualité

Inscrivez-vous à la newsletter sur www.afdas.com/pigistes/newsletter

Consultez notre site internet rubrique pigistes : <https://www.afdas.com/pigistes/>

Télécharger l'accord pigistes sur <https://www.afdas.com/documents/formulaires-afdas-et-note-dinformation/pigistes/accord-pigistes-2016.pdf>